

ASSEMBLEE GENERALE HIVER ou «FIN D'ANNEE» SAISON 2025/2026

Vendredi 5 décembre 2025 à 19h00 TREMPLIN SPORTS FORMATION

ATTENTION CETTE PARUTION TIENT LIEU DE CONVOCATION

ORDRE DU JOUR

A PARTIR DE 17H30

Pointage et signature des listes de présence par les représentants des clubs

A 19H00

Ouverture de l'Assemblée Générale :

Allocution des personnalités

Intervention de la SDJES

Allocution de Monsieur le Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football ou son représentant

Allocution de Hervé GIROUD-GARAMPON Président du District

Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire

- 1. Approbation du Compte-rendu de l'Assemblée Générale « été » du vendredi 4 juillet 2025 à St Agnin sur Bion
- 2. Présentation des comptes de l'exercice 2024-2025 clos le 30 juin 2025
- 3. Rapport du commissaire aux comptes
- 4. Approbation des comptes de l'exercice 2024-2025 clos le 30 juin 2025
- 5. Affectation du résultat
- 6. Election du commissaire aux comptes et du cabinet suppléant

PAUSE

- 7. Présentation du championnat U15 à compter de la saison 2026-2027
- 8. Présentation du protocole Fédéral : carton blanc
- 9. Présentation de la nouvelle version FMI

TOUS LES CLUBS SONT TENUS D'ETRE REPRESENTES sous peine d'une sanction financière (260 euros).

De plus il est précisé (article 12.3 des statuts du District) que le représentant du club est son Président qui doit être muni de sa licence. En cas d'empêchement, de celui-ci, il peut être remplacé par un membre licencié majeur du club, muni lui-même de sa propre licence et d'un pouvoir de son Président (modèle sur PV ou sur le site).

Il est précisé que cette Assemblée Générale d'Hiver ou fin d'année concerne **TOUS LES CLUBS (LIBRES, ENTREPRISES, FEMININS, FUTSAL, FOOT LOISIRS etc...)**